

SOLDIS Info

Association nationale pour la mémoire des militaires portés disparus en Algérie

"Il ne faut pas les oublier.
Dire seulement leur nom, c'est les défendre, c'est les sauver.
Camarades de régiment, quand vous vous retrouverez, parlez des morts, parlez-en librement, comme s'ils étaient encore vivants....
Ils ne mourront pas tant que nous les aimerons."

Roland DORGELES

2016—N°2

IER SEPT 2016

Le mot du président de SOLDIS

Merci à ceux

qui nous soutiennent



LINC



FNAN



ACPG-CATM



Souvenir Français (affilié)



ASA



Secours de

Je voudrais tout d'abord remercier tous ceux qui apportent leur soutien à SOLDIS ALGERIE et lui ont permis de faire face aux charges créées par les travaux que nous menons.

Nous sommes en effet conduit à nous déplacer fréquemment, soit pour aller expliquer ce que nous faisons, soit pour effectuer des recherches ou des vérifications. Grâce à vous, le résultat est là : nous sommes devenus des interlocuteurs reconnus par le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants (SEDAC) qui a cité notre travail dans une récente réponse à une question parlementaire (voir en page 3).



Et il est vrai que notre travail avance. Mais la rigueur nécessaire pour la parfaite exactitude des listes que nous voulons établir exige du temps et un travail continu. Nous ne pouvons nous contenter d'informations vagues et imprécises, ni d'orthographes déformées ou de situations inexactes. Il nous faut donc tout vérifier, d'autant plus que certaines listes émises au préalable comporte beaucoup d'erreurs et sont soit incomplètes soit au contraire trop remplies.

Mais, grâce au soutien que chacun de vous nous apporte, nous sommes certains de pouvoir conduire l'opération à son terme. Actuellement, environ 100 dossiers ont été validés. Cependant, pour éviter tout emballement, nous avons décidé de ne publier aucun nom tant que nous n'aurons pas terminé notre tâche.

Le soutien financier que vous nous apportez est essentiel à la réalisation de nos activités de recherches, qui nous amènent, par exemple, à passer près d'une semaine par mois à PAU. Mais votre soutien moral est également précieux, car c'est ce qui encourage nos chercheurs à poursuivre leurs enquêtes lorsqu'ils passent plusieurs heures par jour dans la poussière des archives.

Au 1er septembre 2016, I'Association compte 250 membres

Nous comptons donc sur vous et nous vous demandons de faire connaître notre action autour de vous, car, plus nous serons plus nombreux, plus la tâche sera facilitée et notre association écoutée et reconnue.

Je demande donc à chacun de recruter au moins un nouveau membre parmi ses amis. Nous vous en remercions d'avance.

LA TYPOLOGIE DES DISPARITIONS

Les disparitions survenues en Algérie relèvent de diverses circonstances, qui se différencient notamment selon la date et selon le lien avec les activités opérationnelles.

Durant la guerre elle-même, du 1er novembre 1954 au 19 mars 1962, on peut ainsi distinguer:

- Les disparitions survenues au cours d'un combat de rencontre avec l'ennemi : accrochage, embuscade, à l'issue desquels des soldats français sont portés disparus et présumés prisonniers.
- Les disparitions survenues à l'issue d'un coup de main de l'ennemi sur un poste français; les militaires enlevés sont présumés prisonniers. La preuve de leur détention a souvent été donnée par des courriers adressés à leurs familles par les intéressés pu par l'adversaire.
- Les disparitions survenues à la suite d'un enlèvement sur un militaire isolé en mission. L'intéressé est porté disparu sans que l'on ait la certitude qu'il a été capturé. On ne sait pas ce qu'il est devenu et, s'il était armé, il peut être soupçonné de désertion, jusqu'à ce qu'une preuve démontre le contraire.
- Les disparitions survenues à la suite d'un accident: noyade dans une rivière en crue, crash d'un avion ou d'un hélicoptère en mer, naufrage d'un bâtiment en mer, incendie, etc...En l'absence de corps, les intéressés sont portés disparus, mais les témoignages recueillies sur l'accident permettent souvent de conclure au décès.

Après le 19 mars, la plupart des disparitions sont dues à des actions terroristes sur les militaires ou à des actions relevant du droit commun, par des éléments dits « incontrôlés ».

- arrestation délibérée de militaires
- enlèvements de militaires en tenue et en mission
- enlèvements de militaires en civil et en permission
 - accidents (par noyade notamment)

Pour cette période, la difficulté tient au fait que, du 19 mars jusqu'au 3 juillet 1962 (date de l'indépendance), l'autorité n'est plus exercée en Algérie que par un « Exécutif provisoire » franco-algérien, ne disposant ni de forces de police organisées, ni de moyens de justice compétents et habilités, puisque la France avait renoncé à ses prérogatives, même vis-àvis de ses concitoyens.

Ensuite, à partir du 3 juillet 1962, c'est l'autorité du nouvel Etat algérien qui est censée s'exercer. Mais, en l'absence de toutes structures et de personnes compétentes, c'est une véritable anarchie qui va régner durant quelques mois en Algérie. Plusieurs centaines d'attentats seront ainsi perpétrés contre les civils et les forces françaises. Celles-ci enregistrent notamment pendant cette période 263 cas de disparitions entre le 19 mars et le 31 décembre 1962.

Dans 7 cas, les corps seront retrouvés.

Dans 53 autres cas, après une détention plus ou moins longue (de quelques jours à plusieurs mois), les intéressés seront libérés.

Enfin, dans 65 cas, concernant des militaires de souche nord-africaine, il existe une suspicion de défection, souvent suite à de fortes pressions sur les familles. Mais cette suspicion n'est pas toujours exacte.

Et au bilan, uniquement pour cette période, ce sont 138 militaires français qui manquent à l'appel[®] :

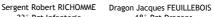
- 62 de mars à juillet
- 76 de juillet à décembre

Chacun pourra en déduire ce qu'il veut quant à la validité du cessez-le-feu.

(1) —Chiffres non confirmés, donnés dans l'état actuel des recherches de SOLDIS

HOMMAGE A TROIS DISPARUS







18° Rgt Dragons



2° classe René DECOURTEIX

Capturés le 1er novembre 1956 à la frontière algéro-tunisienne Fusillés le 30 avril 1958 après 17 mois de captivité

PRESENTATION DE SOLDIS

Si vous souhaitez que le président de SOLDIS vienne dans votre région présenter la démarche et l'action de SOLDIS, prenez contact et proposez une date.

La seule condition est de réunir suffisamment d'auditeurs pour que le déplacement en vaille la peine. Cela peut se faire en rassemblant les membres de plusieurs associations ou à l'occasion d'une Assemblée générale départementale importante.

Contact: soldis.algerie@orange.fr

La reconnaissance officielle de SOLDIS

En réponse à une question parlementaire posée par M. Jean-Pierre LE ROCH, député du Morbihan, sur le sort des militaires français portés disparus, le Secrétariat d'Etat aux A.C. a apporté la réponse suivante (J.O. du 19 avril 2016):

Le nombre de soldats français portés disparus au cours de la guerre d'Algérie est évalué, selon les sources, entre 500 et 1000. La recherche de leurs dépouilles est un sujet d'autant plus sensible et douloureux que la disparition de ces soldats résulte le plus souvent, non pas de circonstances de combat, mais d'enlèvements. Au cours de ces dernières années, la question des soldats français disparus pendant cette guerre a été régulièrement évoquée à l'occasion de visites officielles en Algérie.

Au mois de décembre 2013, dans une déclaration conjointe, les Premiers ministres français et algérien ont réaffirmé leur volonté de faciliter la recherche et l'échange d'informations pouvant permettre la localisation des sépultures de disparus algériens et francais de la guerre d'indépendance.

A cet effet, ils ont décidé de mettre en place un groupe de travail piloté par les services compétents du ministère des Moudjahidine et ceux du ministère français de la défense. En ce qui concerne la partie française, le chef du Service historique de la défense (SHD) a été désigné pour apporter son concours aux recherches des lieux d'inhumation de plusieurs membres du Front de libération nationale (FLN) tués par les forces françaises durant le conflit. Le groupe de travail a commencé ses recherches au cours du premier trimestre 2015, avec pour objectif d'établir une liste de disparus militaires et civils, français et algériens, dont les circonstances exacts du décès doivent être précisées et les lieux de sépulture localisés.

Pour dresser la liste des militaires français disparus devant être présentée à la partie algérienne, le SHD fonde son effort, d'une part sur les 700 fiches individuelles établies en 2000 par le service historique de l'armée de Terre et, d'autre part, sur la partenariat qu'il a noué avec l'association « Soldis Algérie ».

Les premières démarches effectuées en liaison avec cette association ont mis en évidence plusieurs difficultés parmi lesquelles l'hétérogénéité et le caractère incomplet des sources ou encore lle manque de fiabilité de certains critères utilisés pour les constituer. Le bien fondé de ce partenariat est toutefois avéré au regard de la qualité de la méthodologie appliquée par l'association « Soldis Algérie » qui a planifié ses travaux sur une période de 2 à 3 ans:

- · vérification, comparaison des listes existantes de disparus militaires et établissement d'une nouvelle base de données numérique;
- vérifications par sondage dans les archives de la gendarmerie;
- consultation des archives individuelles et recoupement éventuel avec les journaux de marches et opérations.

noms des vingt appelés du pour illustrer la difficulté de ce travail, on observera des Abdellys dans la nuit du 31 octobre précipitation nuit et que de nombreuses des Abdellys dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre des vingt appelés des Abdellys dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre des vingt appelés des Abdellys dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre des vingt appelés des Abdellys dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre des vingt appelés de vingt appelés des vingt appelés de vingt Sans attendre la conclusion de ces travaux, le secrétaire d'Etat chargé des Ainsi, sur la stèle des Abdellys, le nom du soldat Michel Ainsi, sur la stèle des Abdellys, le nom du soldat Michel

CHEVAILIER a été malheureusement déformé et or SOLDIS porte toute son attention à cet aspect des SOLUIS porte toute son attention à cet aspect des recherches, afin que la mémoire de chaque disparu thographié CHEVALIER. évoquant la mémoire de tous les disparus de la guerre d'Algérie. (fin de citation)

soit respectée.

Voilà un bel encouragement!

A L'HONNEUR

Jean-Claude LACOMBE, viceprésident de SOLDIS, a été promu chevalier de l'Ordre National de Mérite.

Il a reçu sa décoration des mains du président, le 28 août 2016, au cours d'une cérémonie organisée à TURSAC (24) village dont il est originaire.





Jean-Claude LACOMBE

Avant accompli 5 années de service militaire en qualité de Sergent-chef au 152° R.I., à la frontière algérotunisienne, de 1955 à 1960, Jean-Claude LACOMBE a quitté l'uniforme sans quitter l'Algérie, où il avait rencontrée son épouse, originaire de SEDRATA. Employé à la mairie de cette bourgade, il est rapatrié avec sa famille en 1962 et poursuit sa carrière en Dordogne, à la Maire de MONTIGNAC, jusqu'à sa retraite, tout en animant diverses associations dont la section locale des A.C. d'Algérie-Tunisie-Maroc (CATM) qu'il a créée et qu'il préside depuis de nombreuses années.

Avec ses camarades des CATM de Dordogne, il est à l'origine, par leurs encouragements et leur soutien, de la création de SOLDIS AL-GERIE, dont il est le viceprésident.

Chaleureuses félicitations!

SOLDIS ALGERIE

Association Nationale pour la mémoire des militaires français portés disparus en Algérie créée le 1er novembre 2014

15 rue Thiers 24 000 PERIGUEUX

Téléphone: 05 53 53 12 42 Messagerie: soldis.algerie@orange.fr SIRET-809 582 646 00018

DANS LA PRESSE ASSOCIATIVE

Plusieurs communiqués ont été publiés dans divers magazines de la presse combattante, pour informer de l'existence de SOLDIS. En outre, quelques articles sont également parus -ou vont paraître- pour présenter les objectifs de SOLDIS et exposer la problématique posée:

- La Voix du Combattant (UNC) mai 2016
- La Charte (FNAM)
- Le Cor de Chasse (FNAC)
- L'Algérianiste
- Le Bulletin des Chefs de section paras au feu
- Etc...

EXTRAITS DES STATUTS DE L'ASSOCIATION

L'association SOLDIS ALGÉRIE s'est notamment donnée pour objectifs de :

- dresser une LISTE aussi complète que possible des militaires français disparus, en réunissant toutes les informations disponibles afin de permettre d'entreprendre, lorsque le moment sera venu, la recherche des corps, leur identification et leur inhumation
- rédiger et publier un MEMORIAL, afin de constituer, dans un premier temps, un mausolée virtuel
- ultérieurement, élever un MONUMENT à la mémoire des militaires français portés disparus, afin d'offrir à leurs familles et à leurs compagnons d'arme un lieu de recueillement

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de SOLDIS ALGERIE comprend: Le général (2S) Henry-Jean FOURNIER, président M. Jean-Claude LACOMBE (A.C. d'AFN) vice-président M. Bernard LABORIE, trésorier Mme Nicole JARRY, secrétaire

M. Oswald CALEGARI (A.C. d'AFN), représentant de l'UNC M. Hubert CHAZEAU(A.C. d'AFN), représentant

de la Fédération des ACPG-CATM

M. le sénateur Jean-Claude PICHERAL (A.C. d'AFN), représentant de la F.N.A.M.

COTISATION ANNUELLE: 10 euros

Votre cotisation est indispensable au financement de nos recherches, mais elle témoigne aussi de votre soutien à notre démarche et nous encourage. MERCI DE NE PAS L'OUBLIER

LES ACTIVITES DE SOLDIS au 1er semestre 2016

12 mars — Présentation de SOLDIS aux Anciens Combattants de SORGES (24),

pays natal du soldat POMMADE

14 mars — Participation à réunion du Cercle de Défense des Combattants d'AFN (CDC-AFN)

17 mars — Réunion de travail à PARIS, avec le Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat aux A.C.

21 avril — Présentation de SOLDIS à ST-ETIENNE (42), organisée par la section ASAF 42

6 mai — Présentation de SOLDIS à VANNES (56), organisée par le CERAS 56

24 mai —Entretien à Paris avec l'Amiral LACAILLE, président de la Fédération Maginot

5 juillet —Cérémonie du Souvenir du 5 juillet 1962 au Quai Branly, à PARIS, avec le Groupe de

en Algérie (civils). Recherches des Français Disparus

Pour tout savoir sur nos activités, nos travaux et nos soucis, venez nombreux à L'ASSEMBLEE GENERALE prévue le 1er novembre 2016 à 15 h 00 à Paris (VI°) 8 bis rue Vavin (métro VAVIN)

Comme l'année passée, un office religieux sera célébré, le mardi 1er novembre 2016, à 11 h 00, en la cathédrale SAINT LOUIS DES INVALIDES.

Nous vous espérons nombreux, avec vos amis et vos emblèmes associatifs, pour honorer la mémoire de nos militaires portés disparus en Algérie.

Faites adhérer vos amis. Plus nous serons nombreux et plus nous disposerons des moyens nécessaires à notre travail et au succès de notre action.

RECHERCHE

L'association SOLDIS ALGERIE a eu connaissance d'un cas de disparition possible d'un militaire français dont il n'existe aucune trace dans les archives disponibles. Il s'agirait d'un sergent-chef de l'armée de l'air qui vivait, fin 1962, avec d'autres militaires, à l'Hôtel du Globe, 19 rue de Lyon, à Alger.

Fin septembre-début octobre 1962, il participait, en civil, à une soirée organisée par un groupe de jeunes européens dans un immeuble voisin (au n° 8 rue de la Fontaine). Des militaires de l'ALN, après avoir investi avec fracas l'appartement où avait lieu la réception, ont contrôlé, l'ensemble des personnes présentes, dont deux autres militaires. et l'ont emmené manu miltari.

Ce militaire n'a plus jamais été revu par ses compagnons. Blond et mesurant à peu près 1,75m, il était âgé d'environ 23 ans. Tout renseignement sur ce sousofficier serait le bienvenu.